

Image not found or type unknown



Documents dossier location

Par **leger eric**, le **17/10/2017** à **20:59**

bonjour, mon fils recherche une location. il débute dans la vie active et de ce fait je me porte caution. de nombreux documents sont demandés (cf la loi) par les propriétaires (agence ou particuliers) dont certains très personnels (salaires, avis impôts.....) Puis je savoir si en cas de refus (qu'elle qu'en soit la raison) le propriétaire à le devoir de retourner ses documents à l'aspirant locataire ou s'engager à les détruire?
merci de vos réponses. cordialement